



Appel à cotisation

2025

à retourner à la Maison des associations, 12 rue Frédéric Petit, 80000 Amiens accompagné **du paiement de la cotisation de 25 €** par espèces, par chèque à l'ordre de la Maam ou par virement bancaire au Crédit Agricole Brie Picardie : IBAN (BIC) / FR76 1870 6000 0097 5306 3237 034 (AGRIFRPP887) correspondant à votre adhésion pour l'année civile 2025.

Informations mises sur le site Internet (www.maam.fr) et données au public

Les informations inscrites dans cette partie seront publiées sur l'annuaire en ligne sur www.maam.fr et accessibles au public. Conformément au Règlement général sur la protection des données - RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent par simple demande sur contact@maam.fr. Durée de conservation des données : 10 ans.

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Adresse postale (si différente) : Chez M. ou Mme.....

(attention ! pensez à mettre le nom de votre association sur votre boîte aux lettres)

Tél. (pour joindre l'association) :

Courriel : **Site Internet :**

Page Facebook :

Page Instagram :

Nom du représentant.e légal.e (président.e ou autre), fonction dans l'association et coordonnées

(si différentes) :

Activités de l'association :

Informations internes à la Maam non communiquées

Ces informations restent anonymes. Elles nous permettent d'effectuer des statistiques sur l'évolution du monde associatif.

Si l'association est adhérente à une fédération, précisez laquelle :

Secteur d'intervention : Amiens Métropole Département Région
France Europe Monde

Nombre d'adhérents : **Nombre de salariés :**

Budget annuel : -1 500 € +1 500 € +5 000 € +15 000 € + 100 000 €

BUREAU : Président.e : **Date :**.....

Secrétaire : **Signature**

Trésorier.ère :

En tant qu'adhérente à la Maam, votre association a accès aux services présentés dans la rubrique "Adhérer" de Maam.fr